



## ■ Réunion - Débat du 04 mars 2019

### Maison de Quartier « Jean Macé »

### L'Emploi, l'Insertion et la Formation

---

Participants : 34 personnes

#### « Experts » présents :

- Mme DAMBRICOURT, Proviseure au Lycée Léo-Lagrange de Bully-Les-Mines
  - Mr BRZOSKIEWICZ, Directeur Délégué aux formations au Lycée Léo-Lagrange de Bully-Les-Mines
  - Mr VROMAINE, Principal au Collège Anita Conti de Bully-Les-Mines
  - Mme VAILLOT, Directrice de Pôle Emploi Liévin
  - Mr PENNEQUIN, Directeur de la Mission Locale de l'agglomération de Lens-Liévin et de la Maison de l'Emploi de Lens-Liévin Hénin-Carvin.
- 

## ■ L'EMPLOI

### ➤ DIAGNOSTICS

- Dynamique de l'emploi sur la Région : elle est aut centrée sur la région lilloise, elle n'est pas partagée avec les territoires environnants.
- Catégorie B et C : moins de demandeurs d'emplois mais reprise d'emplois sur des périodes plus courtes
- Plus d'hommes que de femmes demandeurs d'emplois sur Bully les Mines
- Les séniors (plus de 50 ans) souffrent le plus du chômage de longue durée (plus de 2 ans de chômage)
  - Commune fortement impactée lorsque l'on compare les données locales avec la Région
- Gisement d'emplois sur le territoire : logistique
- Les diplômés ont du mal à trouver de l'emploi sur le territoire. Néanmoins, plus on est diplômé plus on trouve de l'emploi durable
- Certains secteurs sont en tension et ont du mal à recruter : service à la personne, transport, ...

- Les CDI représentent 30% des offres d'emplois proposées.
- Environ 95% des offres d'emplois déposés auprès de Pôle Emploi sont pourvus. Sur les 5% soit l'entreprise retire son offre ou alors aucun candidat n'est retenu.

Actuellement, l'Etat n'a pas en charge le plan de formation mais la Région.

L'Education Nationale ne peut anticiper les besoins en formation faute d'un plan de formation transmis par les entreprises.

Néanmoins, un travail est mené actuellement sur la carte des formations.

Il est précisé que l'Education Nationale a la capacité de former dans le cadre des métiers de service à la personne. Mais bien souvent, des organismes de formation privée forment également ces métiers.

Difficulté à former dans les « nouveaux métiers » (ex : fibre optique, métiers du numérique).

Problème de mobilité des demandeurs d'emplois dans la Région (« problème de mobilité psychologique) : travail mené sur ce point au lycée Léo Lagrange

Pourtant, 70% des demandeurs d'emploi ont un permis de conduire.

#### **Comment lutter contre la problématique de « mobilité psychologique »**

- o Mettre en place un moyen de mobilité commun, groupé, mutualisé avec une prise en charge employeur plus importante qu'actuellement (50 % du coût pour le transport en commun), comme cela se faisait pour l'industrie du textile les employeurs prenaient en charge le transport domicile lieu de travail.
- o Les transports en commun présents sur le territoire sont peu adaptés aux besoins des travailleurs : travail à mener sur ce point
- o Favoriser les emplois locaux (dynamique de l'emploi partagée)

#### **Comment favoriser l'attractivité de nos territoires ?**

Il faut aider les entreprises pour la création d'emplois et les pénaliser lorsqu'elles se délocalisent.

Constat qu'il y a peu d'offres d'emploi dans l'industrie. Le domaine de l'industrie a changé.

Aujourd'hui, on parle plutôt de l'industrie alimentaire.

Remarque : il est important de revaloriser les métiers manuels afin d'inciter les jeunes à se diriger vers ces métiers. Les jeunes ne sont plus formés aux métiers manuels. Un travail doit être mené sur l'attractivité de certains métiers.

Les orientations des élèves pour répondre à des quotas comme par exemple, l'objectif de 80 % de bachelier s'est fait au détriment des diplômés professionnels des cycles courts (CAP – BEP).

Il est important de donner la culture de l'effort aux jeunes

### **Quid du salaire des femmes ?**

A travail égal = salaire égal

### **Certaines entreprises du secteur évoquent les difficultés à recruter ?**

Nécessité pour l'Education Nationale de travailler avec les entreprises pour faire découvrir aux jeunes les métiers, les former, ...

Nécessité de réfléchir à long terme. Certains citoyens doutent sur le fait du retour au plein emploi. Evolution des métiers vers la technologie, l'intelligence artificielle.

Il est nécessaire de repenser la place du travail. Il est nécessaire de réorganiser la Société (travail à long terme).

Propositions évoquées : partage du travail (un temps plein est-il vraiment 35h ?), étudier le revenu universel, organiser un « bien vivre ensemble ».

### **Quelles sont les périodes où « le bien vivre ensemble » a été prolifique ?**

- Après la guerre, période des trente glorieuses
- Sous le régime des Houillères (salaires équivalents dans les Cités, il n'y avait pas de jalousie)

### **Pensez-vous qu'il est facile de trouver un emploi ?**

Non – tout dépend le secteur concerné

### **Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans la recherche d'un emploi ?**

- Les moyens de transport,
- le niveau de rémunération

### **Que faut-il faire selon vous pour apporter des réponses au problème des moyens de transport ?**

- Créer davantage d'aires de covoiturage
- Arrêté le tout voiture/ Favoriser l'utilisation des transports en commun
- Effectuer un travail avec les plus jeunes (sur la mobilité)

### **Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses aux problèmes du niveau de rémunération ?**

- Revoir les grilles de la Fonction Publique
- Participation aux bénéfices
- Partager le travail
- Instaurer un revenu universel
- Plafonner les revenus dits indécents

**Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses aux problèmes du niveau de qualification requis ?**

- Travailler sur les orientations
- Revaloriser les métiers manuels
- Revaloriser la formation professionnelle
- Accompagner les jeunes dans la recherche des stages

**Pensez-vous que la suppression de l'ISF est pour les entreprises un moyen de se développer ?**

Pas de position tranchée, un avis sur le risque de la fuite des entreprises liée au fait que les talents ont une forte mobilité. L'ISF est un frein à l'implantation des talents.

## ▪ L'INSERTION

### ➤ DIAGNOSTICS

Décrochage scolaire élevé sur le secteur.

Il existe plusieurs décrochages :

- A l'école maternelle
- A l'école primaire
- Au Collège

Actuellement, le taux de décrochage est en baisse car un travail est mené sur le sujet.

Différentes situations à l'origine du décrochage :

- difficulté de relations à l'intérieur de la famille,
- difficultés économiques, sociales
- mauvaises orientations.

Certaines familles refusent un accompagnement.

Certains jeunes sont invisibles. Ils ne sont pas recensés (non scolarisés, non-inscrits à Pôle Emploi, à la Mission Locale).

### **D'après vous, pour réduire les inégalités à la racine que faut-il faire ?**

- Renforcer le système de bourses
- Il existe des facilités aujourd'hui pour favoriser la formation de jeunes (éclatement des universités) mais certains jeunes ont des difficultés de mobilité, certains doivent effectuer des prêts pour payer leurs études.

## ■ LA FORMATION

**D'après vous, notre système éducatif est-il encore adapté ?**

Non

Le système éducatif est à revoir :

- Reconsidérer le redoublement, le rendre possible,
- Adapter la situation de l'enseignement au besoin des élèves : favoriser les passerelles.

**D'après vous, notre système de formation est-il encore adapté ?**

Non

**Pour vous, quelle filaire de formation existante est la plus qualifiante ?**

- Tout dépend l'activité
- Les jeunes sortent avec une base – il faudrait basculer sur des centres capables de former les jeunes afin de favoriser les passerelles

**Que pensez-vous des contrats d'alternance, des contrats d'apprentissage ?**

**Constats :**

Certains jeunes diplômés, voire des cadres s'orientent voire se réorientent vers des métiers manuels.

Le contrat d'apprentissage convient plus aux hauts niveaux d'études (BAC +2, ingénieurs). Mais, cela n'intéresse ni les entreprises, ni les jeunes. Avantages : formations des ingénieurs et recrutements à la clef.

Aujourd'hui, le contrat d'alternance est « redoré ».

**Remarque :**

Certaines entreprises n'encadrent pas suffisamment les jeunes (exemple de l'apprenti boulanger. Le patron le fait travailler seul le matin pour démarrer la machine à pétrin).

**Proposition :**

Législation à revoir pour certains types de contrat d'apprentissage : Adéquation entre la législation et certains domaines d'activités (certains mineurs ne peuvent pas pratiquer réellement le métier en raison de certaines réglementations relatives à la sécurité).

Vu, le rapporteur,  
**M. Pascal FOUQUART,**

**IMPORTANT :** les propos consignés n'engagent en rien le rapporteur.